

[texte](#)

[charte, déclaration, position](#)

Valeurs du soin et de l'accompagnement en institution

"La démarche que nous proposons vise à susciter - ou du moins à aviver — une dynamique de la réflexion partagée. Elle est devenue indispensable à l'heure où la médicalisation ou « l'institutionnalisation », souvent par défaut, de questions de société, tout autant qu'une approche essentiellement gestionnaire des choix, pourraient inciter à se désapproprier de la culture du soin comme de celle de l'accompagnement, et ce faisant à désertier le champ des valeurs et à renoncer aux responsabilités dont il nous faut être les garants."

Par : Espace éthique/IDF | Publié le : 20 Février 2017

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

La charte est accessible via le lien situé à droite de cette page.

Hospitalité, sollicitude, solidarité et justice

L'engagement et la responsabilité assumés dans les multiples domaines de compétences que recouvrent les pratiques du soin et de l'accompagnement, à l'hôpital ou dans les établissements médico-sociaux, témoignent d'une attention portée aux droits de la personne. Cette sollicitude s'avère d'autant plus exigeante en situation de vulnérabilité.

Au service de la personne, les professionnels, les membres d'associations, les bénévoles et les proches intervenant dans les champs du sanitaire et du médico-social incarnent des valeurs d'hospitalité, de sollicitude, de solidarité, de justice et d'inclusion. Leur souci du bien commun renforce le lien social, ce qui permet de faire société.

Au-delà de ces quelques affirmations liminaires justifiant approfondissements et pondérations, ne convient-il pas toutefois d'interroger les valeurs constitutives du soin et de l'accompagnement en ce qu'elles représentent aujourd'hui dans la vie démocratique ? En

proposant cette Charte Valeurs du soin et de l'accompagnement en institution, l'Espace de réflexion éthique de la région Île-de-France contribue à une concertation nationale nécessaire visant, au plus près du terrain, au renforcement d'une réflexion éthique impliquée.

Au moment où le débat public en France porte sur la refondation des valeurs du vivre-ensemble, la signification de l'engagement dans le soin et l'accompagnement de la personne que défendent et assument au quotidien les professionnels, les militants associatifs, mais tout autant les personnes malades et leurs proches, se doit d'être pensée, analysée, discutée et mieux reconnue.

La démarche que nous proposons vise à susciter - ou du moins à aviver — une dynamique de la réflexion partagée.

Elle est devenue indispensable à l'heure où la médicalisation ou « l'institutionnalisation », souvent par défaut, de questions de société, tout autant qu'une approche essentiellement gestionnaire des choix, pourraient inciter à se désapproprier de la culture du soin comme de celle de l'accompagnement, et ce faisant à désertier le champ des valeurs et à renoncer aux responsabilités dont il nous faut être les garants.

Que signifie soigner l'autre et l'accompagner, lui consacrer une attention dans un contexte où l'individualisme, la solitude, la culture de l'instant présent semblent altérer les principes qui rassemblent et unissent autour de valeurs partagées, voire d'une certaine idée de la fraternité ?

Il convient de rappeler que l'expression d'une considération « humanitaire » accordée à l'autre en situation de péril ou de précarité extrême est intervenue dans le champ des pratiques soignantes. Elle est même parvenue à imposer aux responsables politiques une conception inédite du « devoir d'ingérence » en référence à des valeurs d'universalité.

Des lieux emblématiques de la vie démocratique

Dès lors quelques questions nous paraissent à la fois recevables et justifier des approfondissements.

Si l'on se réfère aujourd'hui aux valeurs de la République, que signifie cette préoccupation s'exprimant dans les actes du soin et de l'accompagnement, comment la comprendre et à quelles responsabilités nous engage-t-elle ?

Les valeurs du soin et de l'accompagnement, si souvent invoquées, ont-elles une réalité, une effectivité ? Quels en sont les fondements et leur expression tangible dans les pratiques ?

En quoi le soin et l'accompagnement constituent-ils encore au cœur de la démocratie un « idéal » susceptible d'inspirer, voire de restaurer une conscience de l'autre, une confiance en l'autre que semblerait consacrer la notion de care tellement sollicitée et pourtant rarement intégrée à nos choix politiques ?

L'affirmation par les personnes malades de la reconnaissance de leur droit à être respectées dans leur expertise propre, dans leur conception de ce qu'elles privilégient et à quoi elles aspirent, constitue un enjeu déterminant dans une nouvelle forme de partenariat, y compris dans le champ de la recherche biomédicale.

L'attention portée à l'entourage de la personne, aux proches à ses côtés dans le parcours de soin et dans l'accueil en institution justifie, elle aussi, une approche personnalisée.

L'expérience du soin et de l'accompagnement, voire leur expertise, peuvent-elles produire un savoir, des repères, des lignes de conduite utiles au projet démocratique qu'il nous faut repenser ensemble ?

Nous avons la conviction que les espaces institutionnels que sont les hôpitaux et les établissements médico-sociaux constituent des lieux emblématiques de la vie démocratique, et que créer les conditions d'une concertation argumentée qui dépasse les seuls aspects de

la maladie, des dépendances ou des contingences gestionnaires peut enrichir la société de questionnements qui font sens et s'imposent à elle aujourd'hui.
Cette charte s'inscrit dans la perspective d'une réflexion qui doit vivre et se développer dans nos institutions, afin d'assumer dans l'action des valeurs engagées.

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)